

**Bismillahir Rahmanir Rahim
Au Nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux,**

Toutes les Louanges appartiennent à Allah, Le Seigneur des mondes. Que la paix et les salutations d'Allah soient sur Son Noble Messenger, Muhammad (SAW), sa famille, ses compagnons et tous ceux qui les ont suivis dans la voie de droiture jusqu'à la fin des temps.

Allâhu Akbar, Allâhu Akbar : Allâh est le plus Grand, Allâh est le plus Grand
Lâ Ilâha Illa-Llâh : Il n'y a de dieu si ce n'est Allâh
Allâhu Akbar, Allâhu Akbar : Allâh est le plus Grand, Allâh est le plus Grand
Wa Lilâhil-Hamd : et toutes les louanges sont à Allâh

Louanges à Allah, Le Vivant et Celui qui subsiste par Lui-même, qui nous a permis de vivre ces meilleurs jours de l'année (les dix premiers jours de Dzoul Hidja). Nous le prions de nous prêter longue vie jusqu'au jour de Arafat et de l'Aïd pour en profiter de ses récompenses.

Qu'Allah raffermisse tous nos frères et sœurs pèlerins dans leurs rites de pèlerinage et leur accorde la récompense du Hajj bien accompli. Amine

Beaucoup de ceux qui n'ont pas pu faire ce voyage spirituel cette année dues à de raisons multiples manifeste pour la plupart une grande admiration pour chacun de leur proche qu'Allah en a accordé l'opportunité. De cette admiration naît le désir, le souci, l'espoir, l'engagement et l'intention de concrétiser un jour par la grâce d'Allah ce voyage spirituel qui constitue le cinquième pilier de l'Islam. Qu'Allah puisse faciliter ce voyage pour tout frère et sœur. Amine

Tout en attendant qu'Allah facilite à notre tour ce voyage, nous pouvons toutefois, si l'intention est sincère pour Allah, bénéficier (sans avoir à dépenser d'argent) des mérites complets de Hajj et Umra. A la seule différence que le voyage est obligatoire pour celui dont Allah a accordé les moyens.

Le Prophète (SAW) a institué dans sa Sunna certaines pratiques dont la récompense est équivalente au Pèlerinage et Umra complet.

Nous devons aussi rappeler que ces œuvres seront de plus récompensées durant ces dix jours de Dzoul Hidja en raison du Hadith de Ibn Abbas :

وفي رواية الترمذي وأبي داود: وعنه أن النبي صلى الله عليه وسلم قال: مَا مِنْ أَيَّامٍ الْعَمَلُ الصَّالِحُ فِيهِنَّ أَحَبُّ إِلَى اللَّهِ مِنْ هَذِهِ الْأَيَّامِ الْعَشْرِ، فَقَالُوا: يَا رَسُولَ اللَّهِ! وَلَا الْجِهَادُ فِي سَبِيلِ اللَّهِ؟! فَقَالَ رَسُولُ اللَّهِ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ: وَلَا الْجِهَادُ فِي سَبِيلِ اللَّهِ، إِلَّا رَجُلٌ خَرَجَ بِنَفْسِهِ وَمَالِهِ فَلَمْ يَرْجِعْ مِنْ ذَلِكَ بِشَيْءٍ.

« Il n'y a de jour durant lequel la bonne action est aimée par Allah autant que durant ces dix jours ». On demanda : « Ô Messager d'Allah, pas même la lutte pour la cause d'Allah ? » Et le Prophète de répondre : « Pas même la lutte pour la cause d'Allah, si ce n'est un homme étant parti, offrant sa personne et ses biens, sans revenir avec quoi que ce soit de cela ».

Rapporté par Ahmad t.6 p.166, al-Bukhârî t.2 p.530, al-Tirmidhî t.3 p.289 et Abu Dâwud t.7 p.103.

Nombreux sont ceux qui ignorent la valeur des dix jours de Dhûl-Hijja, à savoir qu'ils sont meilleurs encore que les jours du mois de Ramadan selon les dires mêmes du Prophète :

أَفْضَلُ أَيَّامِ الدُّنْيَا أَيَّامُ الْعَشْرِ.

« Les meilleurs jours de ce monde sont les dix jours ».

Rapporté par al-Bazzâr selon Jâbir 4», jugé fiable par al-Suyûtî dans al-Jâmi' al-Saghîr n°1301 et authentifié par al-Albânî dans Sahîh al-Jâmi' n°1 133.

Voici quelques-unes de ces pratiques prophétiques qu'il va de soit de les revivifier plus encore durant ces jours de Hajj et aussi dans les autres jours de l'année :

1. La prière du lever du soleil (Ischrâq)
2. L'accomplissement des prières obligatoires à la mosquée
3. La marche pour accomplir la prière de Duhâ à la mosquée
4. Assister aux cercles d'études et conférences organisés à la mosquée

1. La prière du lever du soleil (Ischrâq)

، عن أنس ، قال : قال رسول الله صلى الله عليه وسلم : " من صلى الغداة في جماعة ثم قعد يذكر الله حتى تطلع الشمس ، ثم صلى ركعتين كانت له كأجر حجة وعمره " ، قال : قال رسول الله صلى الله عليه وسلم : " تامة تامة تامة "

Anas Ibn Malik (SASL) rapporte que le Prophète (PBASL) a dit :

« Celui qui accomplit la prière du matin en commun puis prend place en évoquant Allah jusqu'au lever du soleil pour ensuite accomplir deux Rak'a, il aura une récompense équivalente à celle d'un pèlerinage et d'une Umra, entièrement, entièrement, entièrement ! »

Rapporté par al-Tirmidhî t.3 p.68 et jugé fiable par al-Albânî dans Sahîh al-Tirmidhî n°480.

2. L'accomplissement des prières obligatoires à la mosquée
3. La marche pour accomplir la prière de Duhâ à la mosquée

من مشى إلى صلاة مكتوبة في الجماعة، فهي كحجة، و من مشى إلى صلاة تطوع، فهي كعمرة نافلة

Abu Umâma rapporte que le Prophète (PBASL) a dit :

« Marcher pour accomplir la prière obligatoire en commun est identique à un pèlerinage et marcher pour accomplir une prière surérogatoire - celle du Duhâ - est identique à une Umra surérogatoire ».

Rapporté par Ahmad t.2 p.212, Abu Dâwud t.2 p.263, al-Tabarânî dans al-Kabir t.8 p.127 et jugé fiable par al-Albânî dans Sahih al-Jâmi' n°655.

L'une de ces conditions est le fait de s'y rendre en marchant pour pouvoir espérer la récompense du Hajj et de la Umra.

Dans une version d'Abû Dâwud :

من خرج من بيته إلى صلاة مكتوبة فأجره كأجر الحاج المَحْرَم ومن خرج إلى تسبيح الضحى لا ينصبه إلا إياه فأجره كأجر المعتمر وصلاة على إثر صلاة لا لغو بينهما - كتاب في عليين.

« Celui qui sort de sa demeure en état de purification pour accomplir la prière obligatoire, sa récompense sera identique à celle du pèlerin en état de sacralisation et celui qui sort pour accomplir la prière du Duhâ sans nulle autre raison, sa récompense sera identique à celle du petit pèlerin. Aussi, une prière accomplie à la suite d'une autre sans la moindre futilité est inscrite dans (le livre de) 'Illiyyûn ».

Rapporté par Ahmad t.2p.213, Abu Dâwud t.2p.263, al-Bayhaqî et authentifié par al-Albânî dans Sahih Abî Dâwud n°522.

Vient s'ajouter à la condition ci-haut (la marche) le fait de sortir en état d'ablution pour la mosquée.

Al-Munâwî précise dans Fayd al-Qadîr : « La récompense est identique mais cela n'implique pas forcément l'équivalence dans la valeur ». **Faydal-Qadîr t.6 p.228.**

Celui qui veille à se purifier chez lui et non à la mosquée, puis sort pour accomplir la prière obligatoire cinq fois par jour, tout en espérant obtenir cette récompense, recevra, si Allah le veut, la récompense de cinq pèlerinages par jour, soit 1800 pèlerinages par an (5x360 = 1800).

Que dire après dix, vingt, trente ans ou davantage ? N'est-il pas exact de dire, qu'en acquérant en une année la récompense de 1800 pèlerinages, c'est identique au fait de vivre 1800 années supplémentaires durant lesquelles le pèlerinage est accompli chaque année ?

4. Assister aux cercles d'études et conférences organisés à la mosquée

En assistant à un cours ou une conférence organisée à la mosquée, on obtient la récompense intégrale d'un pèlerinage. Abu Umâma (RA) rapporte que le Prophète a dit :

وَعَنْ أَبِي أُمَامَةَ رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُ ، عَنِ النَّبِيِّ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ قَالَ: مَنْ عَدَا إِلَى الْمَسْجِدِ لَا يُرِيدُ إِلَّا أَنْ يَتَعَلَّمَ خَيْرًا أَوْ يَعْلَمَهُ، كَانَ لَهُ كَأَجْرِ حَاجٍّ تَامًّا حِجَّتُهُ .

« Celui qui se rend à la mosquée désirant uniquement apprendre une bonne chose ou l'enseigner recevra une récompense identique à celle d'un pèlerin dont le pèlerinage est parfaitement accompli ».

Rapporté par al-Tabarâni dans al-Kabtr t.8 p.94, al-Hâkim 1.1 p.91 et authentifié par al-Albâni dans Sahîhal-Targhib wal-Tarhib n°82.

Certaines personnes négligent le fait d'assister à certaines conférences organisées dans les mosquées en prétextant qu'il y a foule ou des occupations qu'il est possible de postposer. De plus, la conférence sera enregistrée et disponible sur support audio que l'on pourra acheter et écouter plus tard dans sa voiture. Toutefois, même si une telle attitude est défendable - profiter de son temps en écoutant quelque chose d'utile en religion dans sa voiture - d'un autre côté, on se prive de toutes ces récompenses énormes - celle d'un pèlerinage complet, la transformation des péchés en bonnes actions, assister à l'appel du bien, être entouré par les Anges, être protégé par Allah, etc.-que l'on ne peut obtenir qu'en

Il convient donc de ne pas désertier ces cercles d'études et conférences organisés à la mosquée. Il faut aussi tenir compte du fait de faire salle comble vu le respect que cela témoigne au conférencier qui vient de loin, puis ne trouve que peu de gens pour l'écouter. Cela poussera ce conférencier à refuser toute autre invitation de la sorte à l'avenir, car il n'a trouvé aucun intérêt de la part des gens aux cours et conférences.

Quant aux imams des mosquées, ce discours doit les inciter à dispenser plus de cours à la mosquée à l'assemblée et à se rappeler ce hadîth à chaque intervention ou sermon qu'ils donnent à la mosquée afin d'acquérir, grâce à une telle intention, autant de pèlerinages que possible.

Source : Les Secrets d'une belle et longue vie ou Comment prolonger son existence. Par Muhammad Ibn Ibrahim al Nu'aym. [كيف تطيل عمرك؟](#)